

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION**
SECRETARIAT GENERAL
UNIVERSITÉ THOMAS SANKARA
PRÉSIDENCE
.....



BURKINA FASO
.....
La Patrie ou la Mort, Nous vaincrons

Saaba, le 25 NOV 2025

COMMUNIQUE N°2025- 069 MESRI/SG/UTS/P/IUFIC

Appel à candidatures pour le recrutement d'auditeurs au Certificat Professionnel en Droit du Numérique (CPDN)

Le Président de l'Université Thomas SANKARA (UTS) informe le public de l'ouverture de la deuxième session de recrutement d'auditeurs pour le Certificat Professionnel en Droit du Numérique (CPDN) au titre de l'année académique 2025-2026. Ce Certificat est coorganisé par l'Université Thomas SANKARA, à travers l'Institut Universitaire de Formation Initiale et Continue (IUFIC), et l'Université de Namur de Belgique, à travers le Centre de Recherche Information, Droit et Société (CRIDS).

L'objectif de ce certificat est de permettre aux participants de maîtriser tous les aspects du droit d'Internet dans leurs dimensions nationale, européenne et internationale, et de bénéficier de nouvelles perspectives professionnelles. Ce certificat est ouvert aux enseignants, magistrats, avocats, notaires, greffiers, huissiers, fonctionnaires, juristes d'entreprises ou d'organisations, ainsi qu'à toute personne intéressée.

Pour être admissible, tout postulant doit être **titulaire d'un baccalauréat et d'au moins d'une licence en droit** ou disposant d'une expérience pertinente de 5 ans au moins. L'admission se fera sur la base du dossier.

L'enseignement est hybride : une partie des modules est dispensée en présentiel à l'Université Thomas SANKARA et l'autre partie est effectuée à distance. Les modules sont administrés par les enseignants des deux universités partenaires. A l'issue de la formation, les admis auront droit à deux certificats : un Certificat Universitaire délivré par l'Université Thomas SANKARA et un Certificat Universitaire délivré par l'Université de Namur.

Sauf exception, les formations en présentiel et à distance ont lieu du lundi au vendredi de 17 à 20 heures.

I-Composition des dossiers d'inscription

Les candidats doivent déposer au Secrétariat de l'IUFIC un dossier de candidature, comprenant :

- Une demande de candidature manuscrite et timbrée à 200 FCFA adressée à « Monsieur le Président de l'UTS » ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs ;

- Un curriculum vitae : identité, coordonnées de contact, parcours académique, parcours professionnel, y compris les lieux d'affectation, publications éventuelles en droit et en droit du numérique en particulier ;
- Un plan détaillé des études antérieures (cursus universitaire) ;
- Un relevé de notes des années de licence (si les notes ne sont pas indiquées sur 20, l'équivalence de telles notes sur 20 est exigée) ;
- Une copie certifiée conforme du ou des diplôme (s), y compris le diplôme du baccalauréat ;
- Une copie légalisée d'un document officiel d'identité (Passeport, CNIB) ;
- Un extrait d'acte de naissance.

- ✓ Durée des cours : 3 mois
- ✓ Frais de gestion des dossiers : 15 000 F CFA (non remboursable),
- ✓ Cout de la formation : 400 000 F CFA (candidatures personnelles)
500 000 f CFA (candidatures institutionnelles).

Les frais de formation sont payables avant le début des cours.

Les candidatures institutionnelles doivent être accompagnées d'une lettre de demande d'inscription signée par le responsable de la structure et adressée au Président de l'Université Thomas SANKARA.

II-Procédure d'inscription

- ✓ Dépôt des dossiers : Les dossiers sont recevables tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures au secrétariat de l'IUFIC situé à Ouagadougou dans le quartier Patte d'Oie, Secteur 52, non loin du monument des droits humains sur l'Avenue Père Joseph WRESINKI, à 20 mètres de l'Eglise Catholique.
- ✓ Calendrier de recrutement :
 - Période de dépôt des dossiers : du **25 novembre au 19 décembre 2025**.
 - Résultats de la présélection des dossiers : 26 décembre 2025 (Affichage à l'IUFIC et page facebook de l'IUFIC).
 - Début des cours : **mi-janvier 2026**.

NB : Pour de plus amples informations, bien vouloir appeler au 01 59 84 62, de 8 heures à 12 heures 30 et de 13 heures à 16 heures. Pour toute information concernant le contenu et les objectifs du certificat, bien vouloir contacter Dr Ousseni SAWADOGO, enseignant-chercheur à l'IUFIC au numéros WhatsApp : 75 38 24 50, e-mail : sawadogoous15@gmail.com

Le Président

Pr Pam ZAHONOGO



Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Officier de l'Ordre de Mérite Congolais